

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

TENUE LE 2 MAI 2017

La séance est ouverte à 15 heures à la Maison de l'Automobile, Boulevard de la Woluwe 46 à 1200 Bruxelles, sous la présidence de Monsieur Liévin Van Overstraeten.

BUREAU

Monsieur le Président procède à la composition du bureau et désigne tout d'abord en qualité de secrétaire Madame Caroline Maddens.

L'Assemblée désigne ensuite en qualité de scrutateurs :

- M. Stephan JENNIS

- M. Michel PLEEZK

qui acceptent et prennent place au bureau.

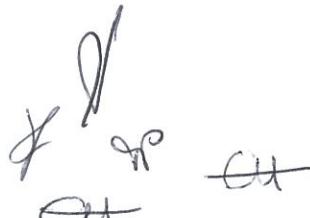
COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

L'Assemblée se compose des actionnaires présents ou représentés dont les noms, prénoms, domiciles ou les dénominations et sièges sociaux ainsi que le nombre de titres pour lequel ils ont déclaré vouloir participer à la présente assemblée sont mentionnés sur la liste de présences déposée sur le bureau.

Ladite liste de présences ainsi que les procurations des actionnaires représentés et les documents de vote par correspondance, contresignés par les membres du bureau qui les ont reconnus exacts, sont annexés au présent procès-verbal.

L'Assemblée a été régulièrement convoquée conformément à la loi et à l'article 23 et suivants des statuts, à savoir :

- Par des annonces insérées dans les journaux suivants:
 - ◆ L'Echo du 30/03/2017;
 - ◆ De Tijd du 30/03/2017;
 - ◆ Le Moniteur belge du 30/03/2017 aux pages 42801 et suivants;
Les numéros justificatifs conformes de ces publications sont déposés sur le bureau et paraphés par les scrutateurs ainsi que le Président.
- Par des lettres adressées en date du 31/03/2017 en ce qui concerne les titulaires d'actions nominatives.
- Par des lettres adressées en date du 31/03/2017 en ce qui concerne les administrateurs et le commissaire.



Sont présents, représentés ou ont voté par correspondance, les actionnaires titulaires de **1.378.372** actions sur un nombre total de 3.147.897 actions, soit l'ensemble des actions émises par la société, à la date d'enregistrement (le 18 avril 2017), après déduction des 12.912 actions propres détenues par la Société à la même date.

Toutes les formalités requises pour la validité de la réunion étant remplies, l'Assemblée constate être valablement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

La présente Assemblée a pour ordre du jour :

1. Prise de connaissance des rapports de gestion sur les comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 31 décembre 2016.
2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 31 décembre 2016.
3. Prise de connaissance des comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 31 décembre 2016.

Les points 1 à 3 portent sur la communication et la prise de connaissance des comptes annuels sociaux et consolidés de la Société clôturés au 31 décembre 2016 ainsi que du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire sur les comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 2016. Ces documents sont inclus dans le rapport financier annuel 2016 de la Société, qui est disponible sur le site internet et au siège social de la Société.

4. Approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 31 décembre 2016 et affectation du résultat.

Proposition :

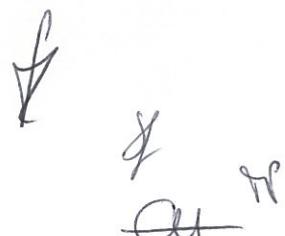
- d'approuver les comptes annuels sociaux clôturés au 31 décembre 2016, qui contiennent, en conformité avec l'Arrêté Royal du 13 juillet 2014 relatif aux SIR, les affectations aux réserves réglementaires ;
- de distribuer, à titre de rémunération du capital, un dividende brut de € 4,25 par action : ce dividende est constitué, d'une part, de l'acompte sur dividende de € 3,75 brut par action versé en décembre 2016 et, d'autre part, d'un solde de dividende brut de € 0,50 par action, payable par détachement du coupon n° 22 ;
- de reporter à nouveau le solde.

Le Conseil d'administration vous invite à approuver cette proposition.

5. Décharge aux administrateurs.

Proposition de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016.

Le Conseil d'administration vous invite à approuver cette proposition.



6. Décharge au commissaire.

Proposition de donner décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016.

Le Conseil d'administration vous invite à approuver cette proposition.

7. Rapport de rémunération.

Proposition d'approuver le rapport de rémunération, inclus dans la déclaration de gouvernance d'entreprise du rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016.

Le Conseil d'administration vous invite à approuver cette proposition.

8. Divers

RESOLUTIONS

Après délibération, l'Assemblée générale des actionnaires prend, par vote distinct pour chacune d'elles, les résolutions suivantes :

PREND ACTE des rapports de gestion sur les comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 31 décembre 2016.

PREND ACTE des rapports du commissaire sur les comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 31 décembre 2016.

PREND ACTE des comptes annuels sociaux et consolidés clôturés au 31 décembre 2016.

APPROUVE par

unanimité

..... **voix POUR,**

..... **voix CONTRE**

et

..... **ABSTENTIONS**

les comptes annuels sociaux clôturés au 31 décembre 2016, qui contiennent, en conformité avec l'Arrêté Royal du 13 juillet 2014 relatif aux SIR, les affectations aux réserves réglementaires, la distribution, à titre de rémunération du capital, d'un dividende brut de € 4,25 par action et de reporter à nouveau le solde.

APPROUVE par

unanimité

..... **voix POUR,**

..... **voix CONTRE**

et

..... **ABSTENTIONS**

de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016.

*N
J
MP
Elt*

APPROUVE par

unanimité

et

voix POUR,
voix CONTRE
ABSTENTIONS

de donner décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016.

APPROUVE par

unanimité

et

voix POUR,
voix CONTRE
ABSTENTIONS

le rapport de rémunération, inclus dans la déclaration de gouvernance d'entreprise du rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2016.

Il n'y a pas de point « Divers » sur lequel l'Assemblée a dû se prononcer.

N'ayant plus aucun point sur lequel délibérer, le Secrétaire donne lecture du présent procès-verbal et Monsieur le Président invite le Secrétaire, les scrutateurs, les administrateurs présents, le Commissaire et les actionnaires qui le désirent à signer ce document.

La séance est levée à 16 heures 55

Liévin Van Overstraeten
Président

Caroline Maddens
Secrétaire

Scrutateur

Scrutateur